
BARCELONE – GAC : Réunion conjointe avec les identificateurs techniques publics (PTI)

Samedi 20 octobre 2018 – 18h00 à 18h30 CEST

ICANN63 | Barcelone, Espagne

MANAL ISMAIL :

Avons-nous les diapositives pour la prochaine réunion ? Bien. Pourrions-nous les projeter sur l'écran s'il vous plaît ?

Merci à vous tous. Nous allons entamer le point numéro 7 de notre ordre du jour, à savoir la séance avec le Conseil d'Administration de la PTI. La PTI présentera les activités dont elle est responsable. Il y a Lise Fuhr, Kim Davies et David Conrad. Je vous remercie tous d'être parmi nous, de votre flexibilité dans la programmation de cette réunion parce que nous avons changé à plusieurs reprises les horaires proposés. Merci beaucoup donc.

Je cède la parole à Lise.

LISE FUHR :

Merci beaucoup de vous avoir invités à venir aujourd'hui. Je sais que nous sommes avec vous après une nuit pas très reposante. Nous allons faire une présentation très longue... c'est une blague.

Comme vous pourrez le voir sur la prochaine image, il y a un certain temps, le 1^{er} octobre 2016, la PTI a été créée. C'était le résultat d'une résolution prise par le gouvernement des États-Unis qui demandait à avoir une transition dans les fonctions de supervision de l'IANA. Il y a

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

eu plusieurs groupes de travail. Jonathan Robinson et moi avons été les coprésidents d'un groupe de travail et une entité PTI a été créée, ce qui nous semblait être une structure appropriée pour la transition des fonctions de l'IANA.

Ce n'était pas le résultat d'un désaccord ni d'insatisfaction de qui que ce soit par rapport à l'IANA. Il fallait tout simplement trouver une manière de résoudre la transition de la surveillance des fonctions de la surveillance des fonctions de l'IANA.

Que fait la PTI ? Nous nous occupons des noms, nous gérons aussi la zone racine, le DNS et d'autres domaines ainsi qu'une partie des numéros et des adresses IP et les espaces des noms. Nous nous occupons aussi du paramétrage des protocoles concernant l'attribution entre les codes et les paramètres. En ce moment, il y a la PTI qui concerne les identificateurs techniques publics. C'est une organisation à but non lucratif créée en 2016 comme je l'ai dit et elle est liée à l'ICANN. En fait, l'ICANN finance la PTI à 100 %. C'était donc le résultat de la transition.

La prochaine image. Lorsque nous considérons cela, nous faisons une description du conseil d'administration qui avait été créé de telle manière de l'entité PTI ne soit pas capturée en quelque sorte pas les membres du conseil d'administration. Nous avons deux membres nommés par le NomCom. Il y a aussi Wei Wang qui est un autre directeur. Il y a Kim Davies qui a été nommée par la communauté, David Conrad qui est le CTO de l'ICANN. Et il y a quelqu'un qui a quitté l'ICANN, Akram Atallah, et comme nous n'avons pas encore reçu de

nominations pour le directeur de la part de l'ICANN, c'est pour cela que c'est en blanc.

Il y a d'autres fonctionnaires qui travaillent avec nous : un secrétaire, un trésorier. Et il y a un comité d'audit du conseil d'administration formé par Gary Rolf, qui n'est pas membre du conseil d'administration, et David Conrad.

Si nous analysons la supervision de la communauté de cette entité PTI, il y a trois communautés : les noms de domaine, les paramètres de protocole et les ressources liées aux numéros. Vous voyez que nous avons un contrat passé avec l'ICANN. Alors lorsque nous considérons les paramètres de protocole, nous avons un protocole d'entente passé entre l'ICANN et la PTI. L'ICANN sous-traite la question de la supervision à la PTI. Il y a un contrat des noms entre l'ICANN et la supervision PTI et il y a le comité permanent des clients de l'ICANN qui s'occupe de l'ICANN. Ce comité permanent a différents agents de liaison – et je crois qu'il y en a un du GAC aussi.

La partie de supervision des numéros concerne les registres régionaux d'internet et cela se fait par un accord de niveau de service, un SLA. L'ICANN sous-traite ces services aussi avec la PTI.

Si nous considérons les priorités du conseil d'administration, enfin le conseil d'administration était censé s'occuper de ce qui est essentiel pour nous ; les finances et le budget sont des points importants. Il y a une consultation concernant l'année 2020. La période de consultation se termine le 12 novembre. Nous considérons aussi la planification stratégique qui doit être cohérente par rapport à la planification

stratégique de l'ICANN. Nous avons inclus notre coopération avec l'ICANN, nous travaillons avec eux sur cette stratégie et sur sa définition.

Il y a aussi des révisions de la performance de certains projets clés. Bien sûr, nous avons inclus là les numéros, les noms et les protocoles. Le comité permanent est celui qui fait la plupart de la supervision des noms mais bien sûr, nous recevons des commentaires sur les accords de niveau de service, en ce qui concerne les communautés de numéros et les protocoles aussi.

Nous essayons de définir l'organisation de la PTI parce que c'est une entité qui est très récente. Voilà pourquoi nous réfléchissons aux rôles et aux responsabilités.

Nous suivons des près aussi la classification à but non lucratif parce que nous sommes une organisation à but non lucratif.

Quant aux projets clés, on peut parler du transfert de la KSK.

Prochaine diapositive.

KIM DAVIES :

Merci Lisa. Je veux vous présenter une image générale de ce que nous faisons.

Nous sommes une équipe assez petite. Nous sommes au nombre de 14 dont la plupart basés à Los Angeles, mais c'est un petit groupe de toute façon qui représente les trois domaines dont Lisa a parlé. Le centre concerne le traitement des demandes. Il se peut qu'il s'agisse

d'opérateurs de TLD ou quelqu'un qui a besoin d'adresses IP pour l'exploitation ou quelqu'un qui invente une nouvelle technologie et qui aurait besoin d'une reconnaissance par un protocole internet. Il peut s'agir aussi de quelqu'un qui participe au forum de normalisation de l'IFT, ils sont en train de créer une nouvelle norme et ils ont besoin d'un nouveau registre de cette norme. C'est-à-dire il y a différentes voies pour s'occuper de ces services des fonctions de l'IANA. Nous devons analyser donc les demandes qui nous sont présentées, voir quelles sont les politiques développées par la communauté pour voir si ces demandes répondent aux politiques et il faut ensuite que celui ou celle ayant présenté la demande respecte ces politiques.

Nous nous occupons aussi de l'approvisionnement ou de la fourniture des services aux clients. Avec ces trois groupes qui font la supervision, nous nous occupons toujours de voir la convention de service. Nous pensons qu'il faut respecter un programme pendant une période déterminée et d'une manière déterminée. C'est à nous de contrôler et de surveiller ces processus pour garantir la qualité du service et que ce service soit fourni opportunément.

Nous avons des systèmes dédiés et des processus spécifiques pour nous aider à faire cela et qui se rapportent au processus que nous effectuons qui sont exclusifs. Quand nous parlons de la gestion de la zone racine, nous avons un système appelé RZMS. Il y a aussi le portail auquel on peut se connecter et avoir un service autonome. Et notre équipe s'occupe de la mise en œuvre de tout ce système.

Il y a aussi des audits et l'amélioration constante. Nous effectuons des audits annuels et ainsi que des audits indépendants. Nous avons la pratique de [business cases], nous analysons des cas et nous suivons des politiques et nous présentons cette analyse aux parties prenantes pour qu'elles tiennent compte de ce traitement que nous avons fait qui est vraiment rigoureux. Il faut donc vérifier comment nous faisons notre travail et comment nous pouvons améliorer ce que nous faisons, faire des enquêtes, des évaluations, des points clés à améliorer. Nous présentons des enquêtes aux clients pour qu'ils nous présentent leurs commentaires et c'est comme cela que nous avançons. Il faut voir quels sont les points faibles et comment nous pourrions améliorer le service fourni.

Je veux donc dire que nous ne sommes pas seuls. Nous dépendons des ressources que l'organisation ICANN peut nous présenter, qu'il s'agisse des systèmes informatiques pour que les systèmes fonctionnent, la partie juridique, les finances, les ressources humaines, tout ce qui concerne la participation multipartite mondiale, un traitement correct et des services que nous présentons. Nous dépendons bien sûr pour tout cela d'autres secteurs de l'ICANN.

Comme on l'a dit, un autre projet clé sur lequel nous travaillons, c'est un processus triennal qui concerne le roulement de la KSK. Cela signifie que l'ancre de confiance effectuée par le DNSSEC a été changée pour la première fois. Il y avait différentes opinions et des inquiétudes sur le changement pour savoir s'il y allait avoir un impact sur la stabilité des opérations et l'exploitation de l'internet parce que c'était la première fois que cela se faisait. C'était un processus qui a

duré des années. L'opérateur de l'IANA s'occupe de la gestion de la KSK mais nous avons aussi le soutien de l'organisation ICANN. Et pour ce projet, nous avons eu le soutien du bureau du directeur opérationnel. C'était donc un travail d'équipe.

Mais je dirais très rapidement que le 11 octobre 2018, on a effectué ce roulement de la KSK. Les données préliminaires et les observations faites indiquent que l'impact a été très très très faible et je crois que nous avons, enfin, dépassé les attentes de la plupart des personnes concernées dans ce projet. Nous espérons qu'au moins au cours des premières semaines... Nous avons vu le fonctionnement et le fonctionnement était celui que nous avions prévu.

Bien sûr, ce roulement n'est pas encore complet. Il ne faut pas utiliser la clé précédente, il faut la changer. Donc pendant les mois à venir ou l'année prochaine, il y aura des modifications. Et il faut voir comment cela peut se faire de manière routinière, voir ce qui s'est passé dans les années précédentes, ce qui a donné de bons ou de mauvais résultats, comment améliorer ce processus pour que la prochaine fois où l'on sera obligés d'opérer un roulement de la KSK, il ne s'agisse pas de quelque chose de fondamentalement important mais quelque chose qui fait partie de la routine, des opérations quotidiennes.

Il y a trois des quatre directeurs qui sont ici à votre disposition pour répondre à des questions.

consultations notre collègue Kim. Il y a eu une décision prise pour le maintien de cette structure et de la création de cette filiale, la PTI, pour qu'elle s'occupe du reste des fonctions.

KIM DAVIES :

Pour revenir à cette question, bien sûr, le domaine d'application de mise en œuvre était sous la supervision de l'IANA que la NTIA avait passé avec l'ICANN. Il y avait des opérations de l'IANA qui n'étaient pas incluses dans ce contrat et qui avaient été créées avec le temps et on estimait qu'il fallait les inclure.

Par rapport au contrat passé avec Verisign, je pourrais ajouter que notre responsabilité concerne le contenu de la zone racine. C'était cela la fonction de l'IANA. Nous parlons du processus de distribution, de monitoring, de publications. Il y a beaucoup d'acteurs concernés, non seulement Verisign mais il y a les opérateurs de la zone racine. Il y a un écosystème, il y a différents contrats, différents accords et il y a différentes manières de travailler en collaboration. Ce n'est pas qu'il y a un seul aspect qui fait l'objet de la responsabilité d'une seule organisation.

DAVID CONRAD :

Une partie de l'accord de transition a été constituée par une clause indiquant qu'après la transition, il y aurait une révision de la zone racine. La manière dont on gérait cette zone racine devait être analysée pour pouvoir trouver des améliorations possibles. Le projet de cette étude a été demandé pour qu'il fasse partie du contexte de la

transition. Cette étude a commencé dans le domaine du CTO de l'ICANN.

MANAL ISMAIL : Je dois dire que c'était David Conrad qui parlait. Maintenant, Lisa veut prendre la parole.

LISE FUHR : Je veux dire que nous avons une révision planifiée de la PTI qui va commencer au cours de notre prochain automne.

MANAL ISMAIL : Merci.

Je ne sais pas s'il y a d'autres questions ? Autrement, je vous remercie encore une fois de nous avoir consacré tout votre temps, d'avoir partagé avec nous cette information. Je remercie les collègues du GAC aussi et je vous dis que nous finissons notre séance ainsi que la réunion d'aujourd'hui.

Je vous prie d'être ici présents à 8:45 ici demain dans cette salle. Nous allons commencer à travailler avec le groupe de travail sur les droits de l'homme avec les coprésidents qui sont les représentants de la Bosnie Herzégovine...

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]